

LONGUEVILLE

L'essentiel sur votre commune à consulter également sur le site internet www.longueville-sur-scie.fr

INFOS

Le mot du Maire



Chères Longuevillaises,
Chers Longuevillais,

C'est avec un grand bonheur que je m'adresse à vous une nouvelle fois en cette fin d'année 2025, année qui restera marquée par une situation internationale toujours inquiétante.

Au niveau national, nous sommes confrontés, comme chacun le sait, à de nombreuses incertitudes tant sur les plans institutionnel, économique que financier. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité assurant ainsi la garantie de la continuité du service public auquel chacun de nous est attaché.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du jour de l'an vont rythmer notre vie d'ici quelques semaines. Qu'il me soit permis de souhaiter dès à présent de bonnes vacances à nos jeunes élèves, à nos collégiens, à nos lycéens, au personnel enseignant et au personnel municipal.

Deux dates importantes viennent ponctuer ce mois de décembre : le marché de Noël organisé par notre Comité des Fêtes les samedi 13 et dimanche 14 décembre, de 9h30 à 18h30 à la salle des fêtes et la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 9 janvier 2026 à 18h30. Je vous invite toutes et tous à venir partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes dans une ambiance cordiale et chaleureuse.

Avec quelques jours d'avance, je vous présente en mon nom personnel, au nom de toute l'équipe municipale qui m'entoure et au nom de l'ensemble du personnel municipal nos meilleurs vœux très sincères de BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2026.

Veuillez croire, Chères Longuevillaises, Chers Longuevillais, à l'assurance de mes très sincères sentiments et à mon entier dévouement.

Prenez bien soin de vous.

Votre Maire
Olivier Bureaux



Actualités à la Une

LE COLLEGE JEAN MALAURIE : UN ETABLISSEMENT A L'ENSEIGNEMENT RECONNU !

Comme tous les ans, le collège Jean Malaurie a procédé à la remise des diplômes aux élèves des classes de 3ème. La cérémonie de la promotion 2021-2025 s'est tenue le vendredi 14 novembre devant les enseignants, les élèves, leurs parents et les élus des communes.

C'est tout d'abord le C.F.G (Certificat de Formation Générale) qui a été remis. Ce diplôme concerne principalement les collégiens bénéficiant d'un enseignement adapté, qui risquent une sortie sans aucun diplôme et ceux qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. 7 candidats étaient inscrits qui ont tous été admis, donc un taux de réussite de 100 % !

Puis le D.N.G (Diplôme National du Brevet) a été remis aux élèves : 24 d'entre eux ont obtenu la mention « Assez Bien », 19 ont reçu la mention « Bien », 14 lauréats ont obtenu la mention « Très Bien » et 10 autres la mention « Très Bien » avec les Félicitations du Jury. Soit un taux de réussite de 85,4%, inférieur à celui de l'an passé (95%). Comparativement, le taux de réussite au niveau national est de 85,5%, sur la Normandie il est de 85,6% et en Seine-Maritime il est de 85,4%.

Parmi ces élèves, l'une d'entre eux a particulièrement attiré l'attention du corps enseignants. Il s'agit de Safia ID-HAMIDOUN, élève de 3ème 4, qui a obtenu 790,50 points sur 800. Elle a de ce fait obtenu le Prix d'Excellence et de l'engagement en récompense de son parcours scolaire exceptionnel tout au long des années passées au collège Jean Malaurie. Cette jeune fille domiciliée à Torcy-le-Petit a reçu les Félicitations à chaque trimestre depuis la 6ème et Excellences aux 3 trimestres de son année de 3ème, une nouvelle récompense introduite au collège depuis la rentrée 2024-2025 pour les élèves obtenant plus de 18/20 au trimestre.



Safia ID-HAMIDOUN,
récompensée du Prix
d'Excellence
et de l'engagement



Juliette MOULIN,
longuevillaise

Ont complété le podium :

-Raphaël RENIER (773 points) de Saint-Germain d'Etables,
-Juliette MOULIN (770 points) de Longueville-sur-Scie,
-Louis LEFEBVRE (758,50 points) des Grandes-Ventes.

Félicitations à tous ces lauréats ainsi qu'à leurs professeurs principaux de l'an dernier : Mme MASSON (3ème1), M. JOURDAIN (3ème2), Mme FOULQUIE (3ème3) et M. FOURNIER (3ème4).

Les défibrillateurs à Longueville-sur-Scie

La Commune, la Communauté de Communes Terroir de Caux et le Département de la Seine-Maritime ont financé des défibrillateurs sur le territoire de notre commune.

En cas de nécessité, vous les trouverez :

- Place de la mairie,
- Dans l'église,
- Au Stade du Héron,

- Espace Léon Jules Lemaître Salle Marianne,
- Gymnase Gauthier Giffard,
- Et bien sûr à Médiscie (Saint-Crespin)



Etat Civil 2025

Décès



JACQUELIN Jean-Pierre
BOURGEAUX Christiane
LETELLIER Gérard
CARPENTIER Marie-Thérèse née HOMBOURGER
BAILLETT Claude
LESEUR Tony
LEGOIS Christiane née DELAPORTE
BOUVIER Liliane née CONTREMOULIN
BIOT Nadine née LEROUX

17 décembre 2024
02 février 2025
04 février 2025
12 février 2025
1er avril 2025
19 avril 2025
5 mai 2025
13 juillet 2025
12 septembre 2025



Mariages



DUHAMEL Mathilde et BREARD David
LAFOSSE Emmanuelle et BUREAUX Olivier

21 mai 2025
25 octobre 2025

! Soyez vigilant !

Un couple d'environ 45 ans, portant des gilets jaunes et se faisant passer pour des représentants de Terroir de Caux, circule actuellement sur le territoire communautaire. Il demande 10 € pour un prétendu changement de conteneur, en expliquant que les camions vont être équipés de bras mécaniques pour le ramassage.
Cette démarche est bien évidemment une tentative d'escroquerie.

Ne répondez en aucun cas à cette demande et prévenez immédiatement les services de gendarmerie (le 17).

Appel à contribution

Dans le cadre d'une exposition à venir sur «l'école d'avant», Jean-Michel SUEUR, Conseiller Municipal, recherche tous documents, informations, souvenirs d'écoliers, photos de classes, cahiers et autres objets scolaires. Si vous souhaitez lui confier vos trésors, n'hésitez pas à le contacter au 02.35.85.38.28 ou par e-mail à l'adresse suivante: jmisure@wanadoo.fr. D'avance, MERCI !



EXPO RETRO



LES MERVEILLEUX VOYAGES DU CLUB DES ANCIENS

Quelle pétillance dans les yeux de nos anciens à l'occasion de la sortie-spectacle proposée par la présidente du club Pascaline RIGOULOT et son équipe!

Après un repas servi au restaurant du casino de Dieppe, ses adhérents ont pu voyager à travers 10 pays emblématiques (Argentine, Autriche, Brésil, Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Inde et Italie) dans le cadre de tableaux variés aux costumes somptueux et colorés.

Le spectacle a mis en lumière les chansons traditionnelles de ces pays, reprises par la salle. Porté par une troupe d'artistes, cet après-midi festif a enchanté les quelques 34 longuevillais qui avaient été transportés par les bénévoles du club dans les locaux du casino.

Ils n'oublieront pas de sitôt la douzaine de danseuses et danseurs accompagnés d'une chanteuse et d'un chanteur, entourés de musiciens qui les ont transportés.

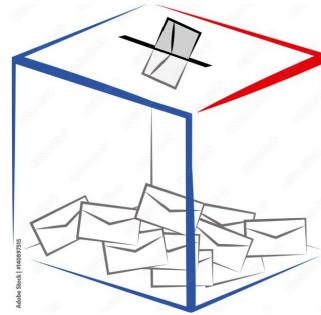
Ils sont tous retournés dans leurs foyers respectifs en demandant quand aurait lieu la prochaine sortie de ce type.



REFORME DU MODE DE SCRUTIN AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Les Lois n°2025-443 et n°2025-444 du 21 mai 2025 ont modifié le mode de scrutin des communes de moins de 1 000 habitants qui possédaient jusqu'alors un régime particulier et dérogatoire.

Les modifications apportées par ces lois sont applicables dès les prochains scrutins des 15 et 22 mars 2026. La commune de Longueville-sur-Scie comptant 923 habitants au dernier recensement est donc concernée par ces dispositions. Désormais, c'est un scrutin de liste paritaire proportionnel qui s'appliquera dans notre commune. Le scrutin plurinominal majoritaire avec possibilité de panachage, actuellement en vigueur dans toutes les communes de France de moins de 1 000 habitants, disparaît donc à compter des élections municipales de mars 2026. Les listes en présence devront respecter la stricte parité et seront réputées complètes si elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu du conseil municipal.



Par ailleurs, le législateur a étendu aux communes de moins de 1 000 habitants la règle selon laquelle les listes peuvent comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance (démission, décès...).

En résumé : à Longueville-sur-Scie, seules les listes paritaires (comportant alternativement autant de femmes que d'hommes) entre 13 et 17 candidats seront soumises au vote des électeurs. Donc pas de candidatures individuelles. Les bulletins de vote ne pourront en aucun cas être modifiés : pas de modification de l'ordre de présentation des candidats, pas de rature, pas d'ajout de noms, pas de panachage. A défaut, le bulletin de vote sera annulé et ne sera pas comptabilisé.



Nouveaux habitants de notre commune

Soyez les bienvenus à Longueville-sur-Scie

Afin de faciliter votre installation dans votre nouvelle commune et vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des prochaines élections, cette inscription ne se faisant pas automatiquement (car elle doit résulter d'une démarche personnelle), vous êtes invités à consulter notre site internet (www.longueville-sur-scie.fr) ou à vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture figurant en dernière page.

BIENVENUE à LONGUEVILLE-SUR-SCIE



Pour demander une inscription sur la liste électorale, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de posséder la nationalité française, être majeur, c'est-à-dire avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin et jouir de ses droits civiques,
- Avoir une attaché avec la commune au titre de son domicile principal ou de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société



LE TRAIL DE LA TRAVERSEE DES VALLEES, MANIFESTATION SPORTIVE DE TERROIR DE CAUX.

Le départ de l'édition 2025 de la Traversée des Vallées a été donné depuis le Vieux Château Gauthier Giffard le samedi 15 novembre aux quelques 1300 participants.



Ils étaient 178 au départ des 28 km de course remportés par Maxime AUBRIET (pour la 3ème fois) et Aurore CANINOHEMON (régionale de l'étape).



...333 pour parcourir les 11 km remportés par Matthieu GOUJON et Marie REBILLARD



...puis 193 coureurs pour les 22 km : vainqueurs François BRUNEVAL et Céline PETIT.



tandis que 550 randonneurs s'étaient donné rendez-vous pour avaler 10 km.

Une belle réussite pour les organisateurs qui ont permis de faire découvrir notre château féodal et la campagne environnante.



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h.
Le Samedi de 9h à 12h (uniquement l'Agence Postale).

Nous joindre: Tél : 02 35 83 30 47

En cas d'urgence exclusivement : une permanence téléphonique est mise en place en dehors des heures d'ouverture de la Mairie à ce même numéro.

mail : mairie@longueville-sur-scie.fr